

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 21 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-et-un juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 juillet 2023.

Membres en exercice: 11 Présents: 10 Votants: 11 Pour:11 Contre:0

PRÉSENTS : BASTIDE Nathalie, BOULET Hervé, CHALMETON Hervé, DELMAS Jean, DEVAUD Thomas, MALIGE Damien, PRADAL Marc, ROBERT Joseph, ROUQUET Colette, SOULIER Jean-Louis

ABSENTS:

ABSENTS représentés avec procuration: LAURAIRE Franck par ROUQUET Colette
Mr MALIGE Damien a été nommé secrétaire.

**OBJET: Route Forestière Montagne de Saurel
2023_46**

Madame la Maire,

RAPPELLE que l'entreprise "exploitation forestière CHADELAT" est intervenue pour une coupe de bois sur la route forestière de la Montagne de Saurel;

PRECISE que suite à la coupe de bois, des dégâts ont été relevés par l'ONF sur cette route;

DONNE LECTURE des échanges entre l'ONF et l'entreprise CHADELAT;

PRECISE que l'entreprise CHADELAT propose d'indemniser la commune à hauteur de 1 000 € pour la remise en état de la route forestière;

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

DECIDE d'accepter la proposition de 1 000 € de l'entreprise CHADELAT;

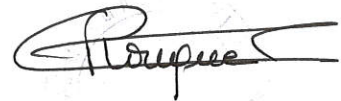

DONNE toute délégation à Madame la Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

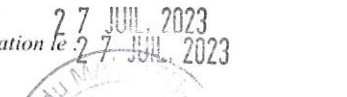


La Maire,
Colette ROUQUET.

Rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification le 27 JUL. 2023

Préfecture de Mende (Lozère)

Date de réception de l'AR: 27/07/2023

048-214800898-20230721-2023_46-DE